

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 124

présenté par

Mme Rabault, M. Jean-Louis Bricout, Mme Pires Beaune, M. Pupponi, M. Faure, M. Aviragnet,
Mme Bareigts, Mme Batho, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas,
M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico,
Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Le Foll, M. Letchimy, Mme Manin, Mme Pau-Langevin,
M. Potier, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe et M. Vallaud

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Direction de l'action du Gouvernement »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Coordination du travail gouvernemental	10 000 000	0
Protection des droits et libertés	0	0
Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	0	10 000 000
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La plateforme nationale des interceptions judiciaires (PNIJ) a été conçue en 2005 pour moderniser en profondeur la réalisation des interceptions judiciaires et leur gestion.

Pourtant, douze ans après son lancement, la PNIJ n'est toujours pas pleinement opérationnelle et connaît de très importantes difficultés d'utilisation, largement relayées par de nombreux enquêteurs et magistrats.

Dans son rapport publié le 25 mai 2016, la Cour des comptes juge le retard pris par la PNIJ « préjudiciable à la fois pour les enquêtes judiciaires et pour les finances publiques ».

Dans le contexte actuel, il apparaît urgent de se doter d'un outil fiable répondant aux besoins opérationnels des services d'investigation.

Cet amendement vise donc à abonder de 10 millions d'euros les crédits dédiés au développement de la PNIJ, afin que des investissements complémentaires nécessaires pour rendre la PNIJ opérationnelle puissent être réalisés.

Cet amendement :

- flèche 10 millions d'euros d'AE et de CP vers l'action « coordination de la sécurité et de la défense » du programme « coordination du travail gouvernemental »
- réduit de 10 millions d'euros les AE et CP de l'action « loyers et charges immobilières des administrations déconcentrées » du programme « moyens mutualisés des administrations déconcentrées »